



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070976

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/06/2025 16H39 C:005340 I:22933
V/REF : 1016438
V/Email reçu le Mercredi 25/06/2025 à 16H39

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 3739
IMMEUBLE : PARC LOUP PENDU-3739
440/460 RUE P-MENDES FRANCE
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 23 Juillet 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N°440 ET 460 FRANCE-

MOTIF : INTERVENIR POUR:

- POSE D'UN TABLEAU D'AFFICHAGE POUR CHAQUE ALLEE (TABLEAU A RECUPERER A L'AGENCE)
- REEMPLACEMENT POIGNEE DE TIRAGE HS PAR AILE DE REQUIN DOUBLE, LA PORTE RDC DE L'ALLEE 440
- REEMPLACEMENT DE FERME PORTE ALLEE 460 NIV-1
- REGLAGE DE LA PORTE DE HALL AU RDC QUI FAIT TROP DE BRUIT
- GRAISSAGE ET AJUSTAGE POUR L'ALLEE 460

Donneur d'ordre : M. S. GAGET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 08/07 A 13H45 :

RECUPERATION DE DEXU PANNEAUX D'AFFICHAGE POUR LES 2 ALLEES

INTERVENTION A PARTIR DE L'ALLEE 460

FIXATION DU PANNEAU D'AFFICHAGE

GRAISSAGE ET AJUSTAGE PORTE DE HALL RDC

REGLAGE ET AJUSTEMENT DU FERME PORTE CAR CELUI-CI ETAIT DEVISSE

- SON REMPLACEMENT N'EST PAS NECESSAIRE

CONTROLE

A PARTIR DE L'ALLEE 440

FIXATION DU PANNEAU D'AFFICHAGE

REEMPLACEMENT POIGNEE DE TIRAGE PAR AILE DE REQUIN DOUBLE PORTE RDC

CONTROLE

RESTITUON DES CLEFS PANNEAU DE CHAQUE ALLEE AU GARDIEN

REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 10/07/25 à 16H19 stephane.gaget@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 10/07/25 à 16H19 _ Env oi CR/AB

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	46,21	46,21
1,00	MS00022-Reglage ferme porte hydraulique	2	82,16	82,16
1,00	MS00043-Rempl.Poignée tirage pour porte	2	30,81	30,81
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	2	51,35	51,35
1,00	H(s) Menuisier/pose panneaux le 08/07	2	73,82	73,82
TOTAL H.T.				284,35
T.V.A. a 10,00%				28,43
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>312,78</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1016438 du 25/06/2025

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

440 et 460 pierre mende france

PARC DU LOUP PENDU

69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

THCMEIPCI Txv hors contra Menuiseries int Partie cne int.

02-EE-2212-ENT-61567100

Marché : M - 230409001-1

03739-00001

RILLIEUX LA PAPE

Délai

Date limite exécution : 10/07/2025

Observations

440 et 460 pierre mende france

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,04	46,04	4,60	50,64
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE pose d un tableau d'affichage par allée pour asso des locataires a récupérerà notre agence	1,00				
MS00043 Poignée de tirage pour porte Allée 440 porte rdc rempl poignée de tirage hs par aile de requin double	1,00	30,69	30,69	3,07	33,76
MS00044 Ferme porte hydraulique / à glissière rempl ferme porte allée 460 niv -12 garage	1,00	92,08	92,08	9,21	101,29
MS00053 Règlage de porte de hall ou porte extérieure allée 460 porte rdc fait trop de bruit garissage et ajustage	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
				Total H.T.	219,97
				Total TVA	22,00
				Total TTC	241,97

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



Bon de Commande

N° : 1016438 du 25/06/2025

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Demande de travaux suivie par GAGET Stéphane Agence 4 le 25/06/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **PARC DU LOUP PENDU 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **25/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1016438